



Education

Le grand oral, pièce maîtresse du « bac Blanquer » de 2021

PAGE 9



FRANCE

L'oral fait sa grande entrée au baccalauréat

Une note du ministère de l'éducation nationale, publiée jeudi, détaille l'organisation de cette nouvelle épreuve

Prendre la parole en public de manière claire et convaincante», démontrer ses «qualités oratoires», «argumenter et relier les savoirs»... voilà quelques-unes des ambitions du grand oral, nouveauté et pièce maîtresse du «bac Blanc-quer». Une note parue le 13 février au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale en détaille les objectifs et l'organisation. Le grand oral verra le jour avec la session 2021, mais doit être préparé sur l'ensemble du cycle terminal – soit dès cette année, pour les élèves de 1^{re}. Cette épreuve comptera, avec le français, la philosophie et les épreuves de spécialité, pour 60 % de la note finale du baccalauréat.

L'épreuve est notée sur 20 et coefficientée 10. Le jury commence par désigner l'une des deux «questions» préparées pendant l'année. Ces questions, choisies par l'élève plusieurs mois en amont, sont «adossées» à l'une ou l'autre de ses matières de spécialité, ou aux deux disciplines de manière transversale. Le candidat dispose de vingt minutes pour préparer sa réponse. Il a le droit de produire un support écrit, «par exemple un schéma, ou une formule», précise le ministère. Mais celui-ci ne sera pas noté.

Un exercice formel

L'épreuve se déroule ensuite en trois temps. Pendant cinq minutes, l'élève présente son exposé – «debout» et «sans notes», précise le texte officiel. Suivent dix minutes d'échange avec le jury, où le candidat est encouragé à «préciser» et «approfondir sa pensée». Il peut être interrogé sur «toute partie du programme» de ses enseignements de spécialité.

Enfin, une troisième séquence de cinq minutes est consacrée à un échange sur le projet d'orientation. L'élève devra expliquer «en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel». Les deux membres du jury sont des enseignants extérieurs au lycée, dont au moins un dans une discipline de spécialité de l'élève.

Le grand oral du bac est d'abord un exercice formel. Parmi les cinq items d'évaluation détaillés dans la note, un seul «porte sur la qualité des connaissances», souligne Claire Guéville, responsable du secteur lycée au SNES-FSU – même si l'on ignore encore comment les points seront répartis.

On évaluera surtout la «qualité orale de l'épreuve», la «prise de parole en continu», «l'interaction», «la construction de l'argumentation». Le fait de parler debout et sans notes ne manque pas de donner un «petit côté "The Voice"» à l'ensemble, raille un connaisseur du sujet. Le ministre Jean-Michel Blanquer assume cet examen dans lequel la «forme [a] son importance», où l'élève devra démontrer sa «capacité à prendre la parole en public (...) une compétence fondamentale dans la vie», a-t-il plaidé dans un entretien à 20 minutes le 13 février.

Pour Cyril Delhay, professeur d'art oratoire à Sciences Po et missionné par l'éducation nationale pour penser les contours du grand oral, il s'agit d'un moment «historique» où l'éducation nationale se donne la mission d'apprendre aux élèves à «parler en public, une compétence passée à la trappe depuis plus d'un siècle».

Mais cette révolution copernicienne autour de la prise de parole peut-elle se faire en si peu de

temps? Il n'y a pas d'horaire prévu pour la préparation de l'oral dans la nouvelle organisation du lycée, ni d'enseignants désignés pour s'y atteler. Puisque les «questions» choisies par l'élève portent sur les disciplines de spécialité, il y a fort à parier que les professeurs qui dispenseront ces cours prépareront aussi les élèves à l'épreuve, y compris dans sa forme. Même si elle ressemble fort à «un oral de théâtre», selon le mot de Claire Guéville, que tous n'aborderont pas avec les mêmes compétences.

Les enseignants de disciplines comme le français et les langues sont habitués aux exercices oraux. Mais d'autres y ont moins souvent recours, notamment en sciences. «Certains enseignants seront plus désarmés que d'autres, en fonction de leur trajectoire et de leur parcours», concède Marie-Thérèse Lehoucq, présidente de l'Union des professeurs de physique et de chimie. «On nous demande de basculer vers une culture de l'oral alors que nous avons été formés dans celle de l'écrit. Le challenge est intéressant.»

Depuis une vingtaine d'années, les travaux personnels encadrés, supprimés par la réforme Blanquer, ont fait bouger les lignes. «Les TPE, présentés à l'oral au bac, ont intéressé les enseignants de sciences et leur ont permis de décroisonner leur discipline», se souvient Sophie Santraud, professeure de sciences de la vie et de la terre au lycée européen de Villers-Cotterêts (Aisne) et secrétaire fédérale au SGEN-CFDT. Pour cette enseignante, c'est plutôt le «temps de préparation» qui risque d'inquiéter. «Les programmes sont très lourds, et l'oral sera forcément préparé sur les heures



de spécialité», rappelle-t-elle.

Sur ce point, Jean-Michel Blanquer tente de rassurer : « *Les deux derniers mois [mai et juin] seront particulièrement mis à profit pour s'y préparer.* » Les épreuves de spécialité se tiennent en avril de l'année de terminale. Les élèves disposeront de leurs heures dans ces disciplines (deux fois six heures par semaine) pour s'atteler à la préparation du grand oral.

Former les enseignants

Dans l'entourage du ministre, on précise en outre qu'il y aura « *plusieurs niveaux* » de préparation : à long terme, le grand oral doit « *irriguer* » dans tout le système éducatif, en encourageant la chorale, le théâtre et les ateliers d'éloquence, dès le collège.

Mais la formation des enseignants est un « *défi* », concède-t-on Rue de Grenelle. A court terme, des « *kits de formation* » seront mis à disposition dès l'automne sur la plate-forme Eduscol, et le ministre promet qu'il saura « *se montrer indulgent* » avec les candidats de la première session, en 2021.

Le grand oral réveille, enfin, un débat bien connu de la communauté éducative : l'art de la parole est-il l'apanage des classes privilégiées, au détriment des jeunes moins favorisés ?

L'épreuve sera-t-elle discriminante pour ceux dont l'expression n'est pas « *dans les clous* » de ce qu'attend l'institution ?

Pour la sociologue de l'éducation Agnès Van Zanten, difficile de dire si cette nouvelle épreuve sera discriminante. « *Il est possible qu'on juge les élèves défavorisés sur leur langage et leurs manières, et cela peut être pénalisant, estime-t-elle, surtout pour les premières générations peu préparées et dont l'expression sera plus spontanée qu'à l'écrit. D'un autre côté, poursuit-elle, on a tendance à pardonner plus facilement les erreurs à l'oral,*

les fautes d'accord par exemple. »

Le ministère de l'éducation se défend d'avoir introduit une épreuve socialement discriminante, arguant du fait que l'oral permet aussi aux enfants peu à l'aise à l'écrit de rebattre les cartes en leur faveur. « *Ce grand oral (...) permet justement de compenser les inégalités entre élèves en préparant tout le monde à la réussite de l'examen* », assure Jean-Michel Blanquer. ■

VIOLAINE MORIN

« Il est possible qu'on juge les élèves défavorisés sur leur langage et leurs manières »

AGNÈS VAN ZANTEN
sociologue de l'éducation

Cette épreuve comptera, avec le français, la philosophie et les spécialités, pour 60% de la note finale du bac



**Des élèves
du lycée
Galilée de
Gennevilliers
(Hauts-de-
Seine), lors
d'un atelier
d'expression
orale,
le 10 janvier.**

SIMONE PEROLARI
POUR « LE MONDE »